



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Conférence de presse

5 octobre 2016

---

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – [michele.guallar@tisseo.fr](mailto:michele.guallar@tisseo.fr)  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Sommaire

- **Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030**  
Etape « arrêt » du projet, en vue de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- **Connexion entre la ligne B et Toulouse Aerospace Express à la station INPT de Labège**
- **Nouvelle gamme tarifaire, tarification solidaire**

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Révision du Plan de Déplacements Urbains(PDU)

# Le Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030 : un projet inédit pour la grande agglomération toulousaine

Le comité syndical du 19 octobre va examiner une étape décisive dans la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), à savoir l'arrêt du projet. Cela signifie le lancement officiel d'un débat sur ce projet, en deux phases, afin d'aboutir à son adoption définitive.

## Genèse du projet

Début 2015, à la suite de l'actualisation des éléments de connaissance de fonctionnement de la grande agglomération toulousaine (démographie, économie, mobilités notamment), le SMTC a pris la décision d'engager l'élaboration du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la Grande Agglomération Toulousaine.

Pour élaborer ce projet, les différentes structures\* de gouvernance mises en place se sont réunies à 67 reprises entre le 22 janvier 2015 et le 26 septembre 2016.

Parallèlement, Le SMTC a mis en place un dispositif continu de concertation avec le grand public.

Deux opérations ont eu lieu :

### **Du 7 septembre au 2 octobre 2015 :**

- 5 réunions publiques réunissant plus de 400 personnes.
- Des documents de concertation dans les 115 communes et 8 intercommunalités.
- Un site internet avec la possibilité d'émettre un avis et de déposer une contribution.
- 437 avis émis.

### **Du 17 mai au 10 juin 2016 :**

- 12 stands mobilités « métro » et 17 dans des établissements en démarche plan de mobilité.
- Plus de 500 enquêtes auprès des salariés et usagers.
- Diffusion à 30 000 exemplaires du magazine n°2 Mobilités
- Diffusion à 56 000 exemplaires du dépliant Projet Mobilités.
- Campagne de communication digitale : plus de 1 000 000 de vues, 2 000 accès vers le site internet.
- Un nouveau site internet avec la possibilité d'émettre un avis et de déposer une contribution.
- Une enquête spécifique auprès d'un panel de 1 000 habitants et d'usagers.
- 157 avis émis.

*\*partenaires institutionnels du SMTC, commissions partenariales technique et de suivi (Etat, Région, Département, SMEAT, collectivités membres du SMTC), commission Conception des politiques publiques de mobilités et d'organisation des réseaux, commissions thématiques, etc...*

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Le Projets Mobilités 2020 – 2025 – 2030 en quelques chiffres

- 115 communes concernées
- Plus d'un million d'habitants
- 4,5 millions de déplacements à l'horizon 2025
- Une augmentation de 500 000 déplacements par jour à ce même horizon (l'équivalent de la fréquentation du réseau Tisséo en 2015)
- Un total d'investissement – tous acteurs confondus – **de plus de 4 Milliards d'euros**
- Un engagement sans précédent du SMTC-Tisséo à hauteur **de 3,8 Milliards d'euros** d'ici à 2030

## Prochaine étape

Le Comité Syndical du 19 octobre 2016 verra donc à l'ordre du jour la décision d'une nouvelle étape pour la révision du PDU.

Le Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030 (valant révision du PDU) sera mis au débat en deux phases pour un objectif d'approbation fin 2017, début 2018 :

### 1/ La consultation des personnes publiques associées (novembre 2016 à printemps 2017) :

Le SMTC consultera près de 275 personnes publiques associées qui ont toutes été invitées à participer et contribuer à l'élaboration du projet lors des commissions thématiques et territoriales : l'Etat, la Région, le Département et les 115 communes ainsi que l'autorité environnementale pour le rapport d'évaluation environnementale, la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, les associations agréées de protection de l'environnement, les associations d'usagers et de représentants des personnes à mobilité réduite, enfin et à l'initiative du SMTC, les intercommunalités, les chambres consulaires, les structures patronales et syndicales, les Codev, les organismes techniques travaillant dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement.

Cette étape aura lieu entre le mois de novembre 2016 et le mois de février 2017. Le bilan de la concertation donnera lieu à l'organisation de nouvelles commissions territoriales qui seront organisées au printemps 2017.

### 2/ La consultation du grand public à travers l'enquête publique (2<sup>e</sup> semestre 2017) :

Le SMTC saisira fin octobre 2016 le tribunal administratif pour que ce dernier puisse désigner une commission d'enquête publique. L'enquête publique pourrait alors se dérouler après le calendrier électoral de 2017.

En annexe : une synthèse du Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030 valant projet de révision du PDU.

**Tout savoir sur le Projet Mobilités 2020 – 2025 – 2030**

➔ [smtc-tisseo.fr](http://smtc-tisseo.fr)

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – [michele.guallar@tisseo.fr](mailto:michele.guallar@tisseo.fr)  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Connexion entre la Ligne B et Toulouse Aerospace Express à la station INPT de Labège

Les conférences des Exécutifs du 22 juin dernier et de ce mardi 4 octobre ont permis de confirmer l'intérêt porté par l'ensemble des acteurs institutionnels locaux au projet Mobilités 2025-2030 et à l'ensemble de ses composantes.

Ce consensus, assez inédit à Toulouse, permet de répondre aux enjeux de développement économique et de développement de l'intermodalité sur la grande agglomération toulousaine.

Dans ce cadre, un accord politique a été trouvé pour proposer une solution à la connexion entre la Ligne B et la 3<sup>e</sup> Ligne – TAE au niveau de l'INPT.

Le comité syndical va donc engager une phase d'études à son sujet

### Objectif : relier la ligne B et la future 3<sup>ème</sup> ligne de métro

Ce nouveau projet reprendra l'itinéraire du projet de Prolongement de la Ligne B (PLB), de la station Ramonville-Buchens, jusqu'à la future station INPT de TAE.

Pour pouvoir le mener à bien, plusieurs points doivent être encore clarifiés et une convergence opérationnelle et organisationnelle doit être trouvée avec l'ensemble des partenaires institutionnels pour pouvoir lancer sa réalisation.

**Une délibération de cadrage sera donc présentée au Comité Syndical du 19 octobre 2016.** Elle précisera l'ensemble des éléments dit « invariables » (définitivement arrêtés) et ceux qui devront être approfondis.

Deux objectifs :

- dans un premier temps **d'ici la fin de l'année 2016**, identifier la solution technique qui sera mise en œuvre et partager les conclusions techniques dans le cadre d'une séance de la Conférence des Exécutifs ;
- dans un second temps **durant le premier semestre 2017**, valider le programme d'opération - sur la base des éléments retenus fin 2016 - le planning, le coût de réalisation du projet et son financement.

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**  
**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Nouvelle gamme tarifaire, tarification solidaire

Le SMTC a décidé de réviser la gamme tarifaire des transports publics au vu d'une période d'observation et d'analyse et compte tenu du constat qui s'en est suivi. La grille des tarifs de Tisséo est devenue de plus en plus complexe et illisible pour les clients.

De plus, elle comporte **des inégalités flagrantes** par rapport au système actuel de prise en compte des réductions selon le statut (séniors, jeunes, salariés, demandeurs d'emploi,...).

Quatre exemples à ce sujet :

- un sénior qui perçoit une retraite confortable bénéficie de la gratuité, exactement à l'identique d'un retraité qui ne touche qu'une faible pension.
- Le retraité de moins de 65 ans est au plein tarif, quelle que soit le niveau de sa retraite, alors que celui de 65 ans dispose de la gratuité sans condition de ressource.
- Un senior qui perçoit une retraite confortable ne paie rien, quand, dans le même temps, un salarié au SMIC, acquitte 23€40 par mois (50 % étant obligatoirement pris en charge la moitié de cet abonnement).
- un étudiant boursier sur critères sociaux, ne paie pas moins qu'un étudiant non boursier.

Le principal objectif recherché lors des études de révision de la gamme tarifaire a été de **maintenir le réseau Tisséo comme étant le moins cher de France**.

La nouvelle grille présentée ce jour en bureau du SMTC-Tisséo, qui va être examinée par le comité syndical du SMTC-Tisséo du 19 octobre prochain, tient compte de cela en offrant plus de justice et d'équité : c'est pourquoi elle mérite l'appellation de tarification solidaire.

Désormais les voyageurs sont **distingués selon leurs ressources** et non plus selon leur seule catégorie sociale : séniors, jeunes, etc... Il existe en effet de fortes différences de revenus entre les retraités de même pour les jeunes, selon l'aide qu'ils peuvent recevoir de leurs parents.

## Plus lisible

La nouvelle grille proposée en vue de son adoption au comité syndical présente quatre niveaux de tarif pour les abonnements mensuels :

- plein tarif, soit 50 €
- réduction à 70 %, soit 15 €
- réduction à 80 %, soit 10 €
- gratuité

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**  
**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Dossier de presse

Mercredi 5 octobre 2016

## Plus juste

Pour les **actifs**, le plein tarif est appliqué, ces derniers disposant d'une prise en charge à 50 % par l'employeur, soit un coût mensuel de 25 €.

Pour les autres catégories, elle tient compte des montants de revenus : supérieurs au SMIC, entre le SMIC (1141,67 €/mois en 2016) et le montant ouvrant droit à la CMU-C (720 €/mois en 2016), inférieurs au montant ouvrant droit à la CMU-C.

Ainsi, pour tous les **retraités et les plus de 65 ans** :

- ceux dont les ressources sont supérieures au SMIC (1141,67 €/mois) : tarif réduit 70 %, soit 15 € par mois,
- ceux qui ont un revenu compris entre le SMIC et le montant ASPA (Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées, soit 802 €/mois) : 80 %, **soit 10 € par mois**.
- ceux qui ont un revenu inférieur ou égal au montant ASPA (Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées, soit 802 €/mois en 2016) : **gratuité**.

Pour les **jeunes de moins de 26 ans** :

- les boursiers « niveau 7 » (plus bas niveau de ressources pris en compte) ont désormais droit à la **gratuité**,
- les autres boursiers, « niveau 6 à 1 », **voient leur tarif inchangé** : 80 % de réduction, **soit 10 € par mois**,
- les autres jeunes de moins de 26 ans disposent de la réduction à 70 %, soit **15 € par mois**.

## Enfin, pour les voyageurs occasionnels répondant aux conditions, un tarif adapté

Un tarif 10 déplacements est proposé aux voyageurs occasionnels précisés ci-dessous, s'ils sont domiciliés dans les 101 communes du territoire Tisséo.

Son prix **de 9,80 €, soit 0,98 € le trajet à l'unité au lieu de 1,34 € tarif normal**

Peuvent prétendre à ce tarif :

- les étudiants entre 26 et 35 ans,
- les familles comportant 3 enfants ou plus, tous âgés de moins de 18 ans,
- les personnes dont le taux d'invalidité est compris entre 50 et 79 %.

**En annexe : le document « Pour une tarification plus juste et plus solidaire » présenté ce jour en Bureau.**

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr